



Henri Bec  
Isabelle des Garets  
Conseillers du canton Béziers 1

Béziers le 24 avril 2016

Monsieur le Sous-préfet  
Sous-préfecture  
Place de Gaulle  
34500 Béziers

Monsieur le Sous-préfet,

Nous apprenons par la presse (Midi Libre du 20 avril 2016, dont copie jointe) que s'est tenue sous votre direction à Valras-Plage, « *ces derniers jours* » (sic), une réunion sur le service civique.

Il est notamment précisé dans cet article que les élus mentionnés ci-dessous participaient à cette réunion :

- Monsieur Elie Aboud, député de l'Hérault.
- Monsieur Frédéric Lacas, président de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée.
- Monsieur Guy Combes, maire de Valras-Plage.
- Monsieur Jean-Michel Duplaa, vice-président de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée.
- Des élus de la commune et de l'agglomération.

Nous sommes très étonnés, pour ne pas dire plus, de n'avoir pas été invités en notre qualité de conseillers départementaux, au surplus élus du canton Béziers 1 où se tenait cette réunion. Ne sachant pas qui a pris l'initiative de cette réunion et décidé de l'identité des membres présents, nous nous adressons au représentant de l'État. Si ce sont vos services, nous connaissons trop l'attention qu'ils portent à ces invitations pour imaginer un oubli. Si l'initiative vient d'ailleurs nous sommes persuadés que vous ne manquerez pas de marquer votre désapprobation auprès de son auteur.

Une nouvelle fois nous sommes volontairement ignorés et écartés de manifestation auxquelles notre qualité d'élus doit légitimer notre présence. Ceci est d'autant plus choquant que l'ex-conseiller général du canton (certes vice-président de l'agglo) dont les électeurs n'ont plus voulu, était présent, et dont la presse a relaté les interventions.

Après un an de mandat nous nous interrogeons toujours sur les raisons qui président à ces médiocres politiciailleries politiciennes toujours dirigées dans le même sens. La présente correspondance nous apportera-t-elle une réponse ?

Mépriser à ce point les électeurs qui se sont prononcés en notre faveur (6213 voix au premier tour, 44,12 % et 7896 voix au second, 54,60 %) devient intolérable, et ce serait manquer à notre mission de ne pas le relever, le stigmatiser et le faire savoir. C'est la raison pour laquelle, copie de cette correspondance est adressée à :

-Monsieur Kleber Mesquida, député de l'Hérault, président du conseil départemental de l'Hérault.

-Monsieur Elie Aboud, député de l'Hérault.

-Monsieur Frédéric Lacas, président de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée.

-Monsieur Guy Combes, maire de Valras-Plage.

-Le Petit Journal

-Le Midi Libre

-France 3 Languedoc Roussillon

-Différents sites et blogs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabelle des Garets

Henri Bec